

La Maîtrise Saint-Evode. Cathédrale de Rouen.

Numéro d'inventaire : 1978.00299

Auteur(s) : Robert Eude

Type de document : livre

Imprimeur : Imprimerie A.C.

Date de création : 1949

Description : Couverture papier.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 134 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement élémentaire

Musique, chant et danse

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Rouen

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

ill.

Lieux : Seine-Maritime, Rouen

LA

MAITRISE SAINT-ÉVODE



Cathédrale de Rouen

R. EUDE

LA MAITRISE SAINT-ÉVODE

A l'occasion des fêtes jubilaires qui viennent d'être célébrées par la Maîtrise de la Cathédrale de Rouen, on nous a demandé de retracer l'histoire de cette Institution, l'une des plus réputées parmi les Maîtries de France. Nous avons crû répondre à ce désir en résumant simplement le magistral ouvrage écrit naguère sur « La Maîtrise Saint-Evode » par MM. les Chanoines Colette et Bourdon, et en y ajoutant les notes laissées par M. Henri Beaucamp, organiste de la Cathédrale (1927-1938).

R. E.

*
* *

On employa de bonne heure des enfants dans les églises, non seulement pour servir à l'autel, mais encore pour réciter les leçons de la liturgie et chanter certaines parties de l'office divin.

De bonne heure aussi, on vit s'ouvrir, dans beaucoup de diocèses, des « écoles épiscopales » où les enfants des cathédrales étaient formés à la connaissance des cérémonies et du chant. Ce furent là les premières Maîtries.

Si l'on en croit les « Actes » de Saint-Evode, il devait exister une école de ce genre à Rouen dès le V^e siècle, et lui-même en faisant partie.

Le chant liturgique était fort simple à cette époque : il se réduisait à la psalmodie et à quelques hymnes, antiennes et répons d'une exécution facile.

Mais ce n'est vraiment qu'au XI^e siècle qu'on trouve quelques renseignements sur le chant dans notre Cathédrale de Rouen. Dans son ouvrage *De Officiis ecclesiasticis*, l'Archevêque Jean d'Avranches nous apprend qu'à cette époque, elle retentissait « jour et nuit » du chant des psaumes et des hymnes ; et comme il nous montre les enfants prenant part aux offices du chœur, psalmodiant avec les clercs et chantant certains Répons et Graduels que la liturgie leur réservait, on peut croire que les prêtres qui faisaient alors l'office canonial avaient déjà à leur service une petite maîtrise, dont l'existence paraît même assez bien établie, à en juger par son récit de la fête

des Saints Innocents, où ces enfants étaient à l'honneur.

A partir de la fin du XIV^e siècle, les documents sont plus précis et nombreux; il suffit d'ouvrir les « Registres des délibérations du Chapitre » conservés aux Archives départementales de la Seine-Inférieure, pour y trouver l'existence d'une véritable Maîtrise, au service et à la charge du Chapitre, afin de rehausser la pompe de ses offices. Ces « enfants d'autel » (*pueri altaris*) tenaient un grand rôle dans les cérémonies de la Cathédrale. Comme les chanoines, ils devaient assister à tous les offices de jour et de nuit, et chanter les versets et les répons qui leur étaient réservés.

Jusqu'à la moitié du XV^e siècle, les petits clercs du Chapitre n'eurent à étudier que l'Antiphonaire et le Graduel, le plain-chant étant alors seul en usage; mais ils devaient, ainsi que les chapelains, chanter tout de mémoire, sauf les leçons qu'ils lisaient à « l'aigle », où un petit pupitre était disposé pour eux.

Tous les jours, ils récitaient la première leçon de Matines et chantaient le premier Répons, sauf à la fête de la Toussaint où on leur réservait le huitième. Ils devaient encore réciter le Martyrologe à Prime, et chanter les petits versets après les hymnes de Laudes et Vêpres, les répons brefs, quelquefois le Graduel et le Trait, et, à partir du 27 octobre jusqu'à la Nativité, l'acclamation : Noël ! Noël ! après Complies, sur le chant de l'hymne **Creator alme siderum**.

Ils devaient aussi servir la messe capitulaire, aider l'officiant à s'habiller et indiquer à tour de rôle aux chanoines les Leçons et Répons qu'ils avaient à réciter et à chanter.

La discipline était sévère : les moindres infractions étaient réprimées, et il y avait des verges en permanence derrière le maître-autel pour châtier leurs omissions et leurs fautes. Et quand, en servant la messe, les enfants se laissaient aller à quelque étourderie, le diacre ou le sous-diacre devaient immédiatement les corriger.

Au début du XV^e siècle, le nombre des enfants de chœur fut porté de 4 à 6; pour que ces nouveaux titulaires ne fussent pas entièrement à la charge du Chapitre, l'archevêque Louis de Flavacourt leur donna des revenus.

Leur costume de chœur se composait d'une tunique ou soutane en drap, généralement de couleur violette, d'une aube unie et de camails se terminant en pointe comme ceux des chanoines. L'hiver, ils portaient de longs manteaux noirs à queue. A partir de 1460, ces vêtements furent garnis de fourrures.

Les enfants de la Maîtrise recevaient la tonsure dès leur admission au chœur, et leurs cheveux étaient entièrement rasés.

Un bon chanoine — Gilles Deschamps — pris de pitié pour ces pauvres enfants qui devaient passer de longues heures dans l'église, en toute saison, sans

